

Plan antichute des personnes âgées *La lettre*

| Auvergne-Rhône-Alpes



Lettre N° 5 – Mars 2024

Chaque trimestre, l'Agence régionale de santé et le GÉrontopôle Auvergne-Rhône-Alpes vous informent sur la déclinaison du Plan national antichute des personnes âgées de 65 ans et + dans notre région.

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN EHPAD ET SSIAD : NOUVEL APPEL À CANDIDATURES

La prévention est un levier pour favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées, tout en évitant les chutes. Comme en 2023, l'ARS a donc lancé son appel à candidatures pour le développement d'actions de prévention portées par les EHPAD et les SSIAD de notre région.

Objectifs :

- améliorer le bien-être et le maintien de l'autonomie des personnes de plus de 65 ans à leur domicile, et des résidents d'établissements ;
- prévenir les chutes.

Ces actions devront être **collectives, partenariales, ouvrant l'EHPAD sur l'extérieur**. Les projets présentés devront être portés en **mutualisation avec au moins 2 structures de proximité** (lieux d'accueil de personnes âgées, résidences autonomie, hôpitaux, CCAS, associations sportives, maisons de santé pluriprofessionnelles, Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), services à domicile).

Les projets devront relever des **7 thématiques** concourant à la prévention des chutes graves et invalidantes ; celles-ci sont précisées dans le cahier des charges tout comme les modalités d'évaluation.

Calendrier :

- Dépôt des projets par les gestionnaires d'EHPAD et de SSIAD : jusqu'au 22 avril 2024.
- Sélection des projets : 19 juillet 2024.
- Mise en œuvre : 2024-2025

[Toutes les informations](#)
[sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

PLAN ANTICHUTE : PERSPECTIVES

Le plan antichute des personnes âgées de 65 ans et plus est désormais quinquennal (2022-2026).
Prochaines étapes :

2022-2023 : travail de recueil de données spécifiques en Auvergne-Rhône-Alpes. Un **diagnostic territorial** mené par le Gérotopôle Auvergne-Rhône-Alpes a permis de mettre en lumière des actions pertinentes dans la région.

La journée régionale du 17 octobre 2023 fut un **temps fort de rencontre** entre les différents professionnels de terrain et les instances.

2024-2025 : mise en place de nouveaux groupes de travail avec 3 nouveaux axes : l'ostéoporose, la iatrogénie médicamenteuse et le parcours du primo-chuteur.

Des professionnels de terrain vont être associés à ces travaux qui seront lancés en avril 2024 par l'ARS avec le concours du Gérotopôle AURA.

RESSOURCES

Nationales

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'aide [MaPrimeAdapt'](#) finance la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.
- L'académie de [lutte contre la dénutrition](#), issue du Collectif national de lutte contre la dénutrition possède un site internet ressources.
- Le [Centre de ressources et de preuves sur la prévention de la perte d'autonomie](#) a été créé (Grand Chantier CNSA).

Régionales

- Découvrez les [maisons sport-santé](#) les plus proches de chez vous grâce à la carte interactive.
- Les ateliers et conférences [« Bien vieillir »](#) organisées par les caisses de retraite de l'Interrégime (toutes thématiques) sont regroupés dans la carte interactive dédiée.

ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Gérotopôle Auvergne Rhône-Alpes
Contacts : ars-ara-da-qualite@ars.sante.fr | contact@gerontopole-aura.fr